a chez tous les libraires.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

opereus Guillaum BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR

INSERTIONS Annonces, la ligne. . . 90

RESERVES SONT PARTES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier se rédue on

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproluction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne tont pas rendus.

> om s'abonne: A PARIS,

A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbresposte de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 14 SEPTEMBRE

Au bureau du Journal

wen envoyant un mandat

sur la poste,

LE RAPPORT FOLLIET

On connaît déjà les conclusions du rapport que M. Folliet, député de la Haute-Sione, doit déposer à la rentrée de la Champre sur le projet de renouvellement partiel. La voici le résumé :

La commission dont M. Folliet est l'organe s'est prononcée en faveur du renourellement partiel de la Chambre des dépu-144. Elle a décidé d'appliquer à la Chambre le système que la loi du 10 août 1871 a établi pour les Conseils généraux, c'est-àdire le renouvellement par moitié tous les trois ans.

Chaque moitié de la Chambre siégerait donc six ens, à l'exception de la moitié qui pour la première fois serait appelée à être renouvelée et qui n'aurait qu'un mandat de

Le commission a eu à s'occuper du procèdé suivant lequel se ferait le partage des députés en deux moitiés; elle s'est trouvée arrêtée aussitôt par la question du mode de scrutin. La procedure, en effet, doit différer absolument suivant qu'on mointiendra le scrutio de liste ou qu'on rétablira le scruin d'arrondissement.

Pour le cas du maintien du scrutin de liste, les départements seraient divisés en deux séries, établies de telle sorte que la moitié de chaque région serait soumise au renouvellement. De la sorte, toutes les parlies du territoire seraient appelées à participer au renouvellement partiel, après chaque période de trois ans.

Au contraire, en cas de rétablissement du scrutin d'arrondissement, chaque département serait partagé en deux fractions renouvelables l'une après l'autre.

On voit qu'il est indispensable que la question du mode de scrutin soit jointe à uu mode de renouvellement, afin que la Chambre puisse coordonner ses décisions sur ces deux points.

LA JUSTICE POUR TOUS

Le voyage présidentiel, fort instructif, parait-it, pour M. Carnot, l'est encore plus pour M. Floquet.

On nous le représente roulant des yeux terribles, morfondu, contenant à peine son dépit et son irritation.

Les Normands se montrent fort réservés sans doute, ils lémoignent au chef de l'Etat la déférence qui lui est due, mais ils savent au besoin faire entendre de légitimes doléances.

Le double incident de Saint-Lô a mis hors de lui le président du cabinet radical.

L'évêque de Saint-Lô s'est présenté seul d'abord. Il a dit:

« J'ai l'honneur de vous présenter mes respectueux hommages. Votre présence ici me rappelle, à moi tout particulièrement, un précieux souvenir, celui de Mer Dupont-Ponsat, votre grand oncle vénéré, qui, durant trente-cinq ans, gouverna ce cher diocèse de Coutances avec autant de sagesse que de bonté. »

Le chef de l'Etat complimenté sur les illustrations religieuses de sa famille, quelle pilule amère!

M. Floquet se serait-il jamais attendu à entendre, de la bouche d'un vénérable prélat, venu pour saluer « le petit neveu de Mer Dupont-Ponsat », l'éloge de cet évêque qui gouverna, durant trente-cinq ans, avec autant de « sagesse que de bonté » le diocèse de Coutances !

L'évêque est entré une seconde fois à la tête de son clergé. Il s'est exprimé ainsi :

« Monsieur le Président, j'ai l'honneur de vous présenter le clergé de Saint-Lô, clergé dévoué tout entier à son devoir et qui possède à bon droit la considération, l'estime et la confiance. »

L'autre douche n'a pas été moins désagréable pour le président du conseil.

M. Rauline, député, - on sait que la députation de la Menche est conservatrice, - a, dans une courte allocation, rappelé au Président les besoins du département,

parmi desquels l'achèvement du nouveau haras. It a, en outre, insisté sur la protection du port de Cherbourg, qui se rattache aux intérêts généraux du pays.

« Permettez-nous de vous dire, Monsieur le Président, a-t-il terminé, que nos populations si laborieuses et si patriotiques méritent une administration equitable et impartiale. Leurs souffrances actuelles la rendent encore plus nécessaire. »

Il paraît que le Président n'a rien répondu.

Assurément M. Floquet s'est demandé ce qu'il était allé faire en cette galère.

Plus de justice! Voilà une parole que M. Floquet ruminera sans doute longtemps; mais le pays attendrait vainement d'un gouvernement radical la réalisation de ce vœu bien légitime.

Heureusement le pays compte sur sa volonté résolue pour obtenir bientôt non seulement plus de justice, mais la justice pleine et entière pour tous

Oh tole LE VOYAGE DE M. CARNOT

(Extrait de l'Agence Havas)

M. Carnot, avant de quitter Cherbourg, a remis 2,000 fr. pour les pauvres, 300 fr. pour l'hospice des enfants, 200 pour les deux victimes de l'accident arrivé dans le bassin de radoub pendant la traversée.

M. Carnot a offert sur le Marengo un déjeuner aux ministres et aux officiers supérieurs. L'amiral Krantz, remerciant M. Carnot de sa visite à Cherbourg, dit que la marine ne désire pas la guerre, mais qu'elle est prête à toutes les éventualités; elle saura répondre à l'appel du pays le jour où il s'agirait de protéger son indépen-

Lorsque M. Carnot, accompagné de MM. Floquet et Kraniz, est entré dans le port du Havre, une soule énorme couvrait les deux jetées et les quais de l'avant-port.

Le Président, se tenant sur la pesserelle de l'aviso, entouré des ministres et de sa

maison militaire, répondait par des saluts aux acclamations enthousiastes de la foule.

Les autorités attendaient sous la tente. Lorsque M. Carnot a mis pied à terre, le maire a adressé une allocution, puis le cortège s'est rendu à la sous préfecture en traversant les rues pavoisées, au milieu des ovations continuelles.

M. Carnot a reçu les autorités à six heures; en recevent la chambre de commerce il a dit:

« Le gouvernement s'efforcera d'activer la discussion relative aux travaux du Havre et de la Basse-Seine. »

Au banquet de l'Hôtel de-Ville, qui a eu lieu le soir, répondant au toast du maire, M. Carnot dit:

« Vous venez de formuler en termes excellents le programme de tous les républiceins; laissez moi vous dire que ce programme, qui comporte la répudiation absolue de toutes les divisions artificielles, de toutes les lulles de personnes, est le mien; c'était celui du Congrès le 3 décembre, c'est certainement celui du pays tout entier. (Applaudissements.)

» Vous parliez des visites que je fais au pays, c'est mon devoir de m'enquérir de ses désirs ; j'emporte la conviction que le pays veul l'union, il a conscience que l'union est absolument nécessaire dans l'intérêt de la patrie elle-même.

Après avoir rappelé son séjour au Havre en 1870, M. Carnot a constaté les efforts constants de la ville qui peut être certaine que le Gouvernement et les Chambres voudront seconder d'aussi nobles efforts et lui venir en aide dans ses luttes pacifiques.

M. Cernot a terminé en parlant du projet d'agrandissement du portsoumis aux Chambaes, en disant que le but poursuivi est maintenant atteint, tous les intérêts en jeu ont été mis en équilibre; il sera donc possible d'obtenir une prompte solution. Ancien ministre des travaux publics, en ce qui le concerne, il y emploiera tous ses efforts. (Applaudissements prolongés; cris de : Vive Carnot! Vive la République!)

23 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Par Aimé CIRON

CHAPITRE V LE DOCTEUR CONGRUANT (Suite)

Le soir du second jour, l'omnibus de l'hôtel en revenant de la gare amena un voyageur, Daniel de Pragat. Il entra dans le bureau où il fut accueilli par un cri de joie. Il en reconnut l'accent, se retourna et découvrit, dans un ovale sur la muraille, le visage de son ami Camille.

Il ne put réprimer un formidable éclat de rire. Camille se décida à rire avec lui.

- Bh bien, oui, c'est moi, et depuis quarentehait heures dans cette armoire. Je suis propre, joli et gai surtout.

- Mexpliqueras-tu ce que cela signifie? Ta dépêche ne me laissait rien sonpçonner de pareil. Blie m'enjoignait sevlement d'arriver ici sans débrider. J'ai obéi sans m'inquieter autrement de l'énigme. Je suis un ami sur lequel on peut compter, qui n'hésite jamais, et to m'as, des longtemps, accontumé à tes excentricités. Seulement, celle-c

dépasse les bornes. Qu'est-ce que tu fais donc là dedans?

- Tu le vois! Je fais le joli cœur. Il serait plus généreux à toi de me plaindre et plus opportun de m'écouter. En arrivant dans cet hôtel - que je voue en passant à tous les dieux infernaux j'apprends que la future Mme Regour s'est envolée sur les bords heureux de la Méditerranée. Saisi d'un mouvement de mauvaise humeur, v'lan, je brise celui de la pendule, avec la pendule, s'entend, un Annibal stupide qui avait l'air d'un bijoutier vendant des chevalières. On traile aussitôt mon mouvement à moi d'accès de folie. On me pousse et me verrouille dans ce cabinet de blanchisseur. Un docteur aliéniste est appelé, qui me trouve plus fou encore qu'on ne croyait. Je lui déroule, avec toute la placidité dont le péril me rendait capable, le récit de mes aventures. Ce récit et ma placidité l'entêtent davantage dans sa conviction que j'ai le cerveau délraqué. Heureusement pour moi, avant de signer mon transport dans l'asile qu'il hante et douche, il m'a permis de te télégraphier, sans quoi je serais, à l'heure qu'il est, livré à l'hydrothérapie calmante et forcée.

Daniel ne répondit que par un second éclat de rire plus formidable que le premier.

- Délivre-moi d'abord, Daniel; tu riras après. Je rirai même avec toi, s'il m'en reste encore le

courage et la force.

L'hôtelier survint sur ces entrefaites. On se fut, de part et d'autre, bientôt expliqué. Daniel répondait de son ami et se chargeait de lui. La pendule cassée, la nourriture absorbée, etc., tout serait généreusement payé.

L'hôtelier se laissa définitivement convaincre et se montra disposé aux accommodements. Cependant, il ne voulut pas assumer la responsabilité de l'élargissement de son voyageur. Il prétendait, auparavent, en référer au doctour. Daniel eut beau se répandre en explications, plaisanter, hausser les épaules, il fallut en passer par là. On alla quérir le docteur Congruant. Il ne se fit point trop attendre et parut avec sa même tournure sangrenue, son air pédantosque et sa solennité professionnelle.

Daniel recommença avec lui le boniment qu'il avait déjà débité à l'hôtelier. Le docteur ne l'intercompit pas, l'écoula gravement, puis, sur le point final des explications, releva la tête et épenche avec poids et mesure les paroles sui-

- Voilà qui est bien différent et m'éclaire. Votre ami n'est pas fou, bien que l'éclat brillant des yeux, l'eltération de la voix, les mouvements convulsifs de la face, la rapidité des idées et la volubilité de la parole, le désordre et la violence de la gesticulation, en même temps que l'appa

rente cohérence des raisonnements dussent induire en erreur un plus habile, plus expérimenté et plus illustre que moi. C'est égal, je perds là une occasion superbe et une observation rare pour la grande dissertation que je prépare sar un cas. encore inédit, de la folie épileptique - la Cataclaorologiomanie. Je tirerai quand même parti de votre ami pour prouver que rien ne ressemble à la folie comme la raison, et à la raison comme la folie.

- Je regrette, docteur, votre désappointement ; mais je vous remercie de vouloir reconnaître la lucidité mentale de mon ami.

Le docteur s'inclina.

- Vous pouvez sans danger délivrer votre prisonnier, dit-il à l'hôtelier du Félibrige. Je crois que nous avons devant nous un simple voyageur comme les autres, avec un peu moins de chance, voilà tout. Telle est mon ordonnance bien réfléchie, bien rai onnée et dounée en dernier ressort.

L'hôtelier s'empressa de rouvrir à Camille, rayongant, la porte du cabinet. La pauvre garçon poussa un énorme soupir d'allégement et se secous comme un chien mouillé. Il était dans un débraillement de toilette déplorable. La figure noircie et les cheveux emmêlés. La vieille et la jeune poussière, les toiles d'araignées, les fils et le duvet du linge le couvraient du haut en bes. Il se considérait de pied en cap, avec une pitié

Elbœuf, 13 septembre. Le Président de la République est attendu ici demain vers sept heures du soir.

M. Carnot descendra chez M. Dautresme, député de la Seine-Inférieure, ancien ministre du commerce.

It assistera demain soir à un banquet que lui offre la municipalité.

Le Président de la République déjeunera samedi matin chez M. Dautresme, il repertira ensuite pour Paris et Fontainebleau.

M. de Freycinet, dit le Figaro, ira à Bourges du 28 au 30 septembre.

Maladie de l'empereur Guillaume

Le journal Paris a reçu de son corres pondant de Londres un télégramme que nous croyons devoir reproduire, la lecture des journaux étrangers d'hier confirmant ce télégramme au moins en quelques unes de ses parties:

« Des renseignements qui sont parvenus à la cour, il résulte qu'on n'est pas sans inquiétude à Berlin au sujet de la santé de l'Empereur d'Allemagne.

» Guillaume II souffre en effet de nouveau d'élancements très douloureux dans les oreilles et montre une irrascibilité extrême, qui lui rend intolérable la moindre observation et même le plus léger contre-

» Les médecins redoutent beaucoup son activité fébrile et sa volonté inquiète de remplir en même temps les fonctions les plus diverses et les plus absorbantes.

» Depuis plusieurs semaines, Guillaume Il ne dort presque plus.

» De là ses sorties nocturnes, ses visites soudaines aux casernes et les exercices militaires qu'il ordonne parfois avant le lever

» Les médecins voudraient le voir prendre quelques repos avant son départ pour l'Autriche et l'Italie. Ils déclarent nécessaire son séjour dans les montagnes, loin des champs de manœuvres et des revues; mais ils évitent de s'exprimer catégoriquement à cet égard, autant pour ne pas s'attirer la colère de l'Empereur que pour ne pas l'effrayer sur son état.

» Par moment, en effet, Guillaume éprouve des accès d'abattement pendant lesquels il s'imagine qu'il n'a plus long-

temps à vivre. » Il dit alors qu'il duit se hâter pour exécuter le programme qu'il s'est tracé

pour la durée de son règne. »

désolée.

jours.

sieur.

616 ?

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 septembre. L'attitude du marché financier accuse une grande fermeté. Le 3 0/0 a été traité à 84,25; le 1/2 0/0 à 105.82.

L'action du Crédit Foncier, toujours bien te-nue, a été cotée 1,366. Les obligations foncières et communales sont toujours recherchées par les porte leuille dei titres de premier ordre, donnant un revenu avanlageux et n'offcant aucun risque. La Société Cénérale s'avance à 477.

- Et maintenant, docteur, basarda l'hôtelier,

- Deux visites ... ordonnance. et soins, quinze

- C'est pour rien, murmura Camille, quand

l'on songe que cet homme-là aurait pu me décla-

rer fou à lier et par la vertu d'un parephe me

colloquer dans un cabanon pour le reste de mes

» As-tu de l'argent? demanda-t-il à Daniel. Ma

malle est à la gare, en magasin depuis trois jours.

Quant à ma hourse, je l'ei jetée à le tête de mon-

En quou fai souon mestié Jamai lou viéuvré menco.

Et il tira de son gousset quinze louis qu'il compta

- Quinze louis pour n'avoir pas été fou, tout de

- Juge de ce qu'il t'en aurait coûté si tu l'avais

- Plaie d'argent. Ta sais que celle-là n'est pas

mortelle. Maintenant, mon ami, vite un bon diner.

Ta dois avoir faim; quant à moi, j'ai élé nourri

dens la main du docteur Congruent. Le docteur

Et il montrait l'hôtelier.

combien vous doit monsieur?

- Et je vous la rendrai...

- Voici, répondait Daniel.

salua avec pompe et sortit.

Les Dépôts et Comptes courants conservent leur

cours de 605. Les souscriptions à l'Emprunt portugais recueil-lies par le groupe français s'élèvent à plus de 700,000. La Banque d'Escompte a elle seule en a

reçu 270,000.

Les souscriptions aux 100,000 obligations de 500 fr. 6 0/0 du gouvernement de Cordova (République argentine) sont reçues dès maintenant par correspondance au Comptoir d'Escompte, à la Société Générale et au Credit Industriel. L'épargue francsise est familiarisée avec les valeurs argentines et leur accorde une considération justifiée par les faits, Le 6 0/0 1881 est à 30 fr. au-dessus du pair; le 5 0/0 1886 est au pair. Il est donc à prévoir que des obligations 6 0/0 émises à 480 fr. net franchicont promptement les 20 fr. qui les aéparent du laux de remboursement.

L'émission des 5,000 obligations de la Société des Ardoisières de la Forêt intéresse d'autent plus le marché que l'exploitation des carrières d'ardoises est au nombre de nos industries fran-

çaises les plus prospères. Le Panama finit à 267.

Les obligations des chemins de fer de Prio-Rico varient de 294 à 296.50.

On est à 548.75 sur la compagnie Transatlan-

La Banque de l'Ouest rappelle aux personnes qui ont souscrit per son intermédiaire aux obliga-tions de l'Emprunt portugais qu'elle tient à teur disposition la totalité des titres demandés, bien que l'empruat ait été couvert de 8 à 10 fois.

Les chemins de fer économiques sont fermes à

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

CLASSE DE 1887. - CAVALERIE

M. le ministre de la guerre viens d'adresser une circulaire portant répartition entre les divers corps de cavalerie des jeunes soldats de la classe de 4887, affectés à ladite arme.

Les devancements d'appel à l'activité sont ouverts pour la cavalerie, et la mise en route des jeunes soldats aura lieu en une fois, le 3 octobre prochain.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

On lit dans le Journal d'Indre-et-Loire:

« C'est par erreur que nous avons an. noncé que le service d'hiver de la Compagnie d'Orléans commencerait le 46 septem-

» Il s'agit simplement d'une petite modification apportée au service d'été. »

Le tramway de Saumur à Fontevrault

On écrit de Montsoreau au Petit Courrier

« Il y a un an et demi environ, M. le préfet de Maine-et-Loire, accompagné d'un général et de plusieurs autres officiers, se rendait, par le tramway, de Saumur à Fouterrault, pour le conseil de revision. Dans l'un des wagons, tout embaumé de bouquets. on remarqueit de fort jolies dames, parentes sans doute de M. le préfet. C'était, on peut le dire sans témérité, un vrain train de plaisir, car personne ne pouvait raisonnablement soutenir que la présence desdites

maigrement et au bout d'une perche comme un loup-cervier de ménagerie. J'ai beaucoup à manger et besucoup à causer pour rattraper le temps

Ils gagnerent la salle. L'hôtelier devint soudainement d'une amabilité rare. Il avait, lui aussi, braucoup à se saire pardonner, car il flaireit dans les deux amis deux riches voyageurs. Il essaya d'expliquer son erreur, il entassa les excuses et les obsequiosilés, et barda sa prose d'hôtelier de vers en langue provençale. Les garçons, sur le moindre prétexte ou même sans prétexte aucun, descendeient voir le fenat, comme ils appelaient toujours Camille Regour. Ils ne le trouvaient nullement agité, au contraire sourient, aimable et bavard. Ils no comprenaient plus rien à cetta métamorphose extraordinaire et remontaient ahu-

(A suivre.)

Trois enfants de la rousse Germanie, un Saxon, un Bavarois et un Prussien, sont en ballade. Ils s'arrêtent dans une auberge, prennent un verre de bière, paient et s'en vont.

Quelques pas plus loin, le Saxon dit: · J'ai remarqué une belle montre en argent, pendue à un clou, au-dessus du compteir.

- Si nous allions la prendre? dit le Bavarois. - Inutile, fait le Prussien, je l'ai dans ma

C'est un apologue.

dames était nécessaire à la séance du conseil de revision qui allait se tenir à la maison centrale de Fontevrault.

» Les populations de Dampierre, de Montsoreau et autres communes voisines étaient dans le ravissement, ce petit voyage de M. le préset étant regardé comme une sorle d'inauguration du chemin de fer.

» Mais voyez, une fois de plus, que, souvent, en ce monde, ce que l'on croit être une réalité n'est que fausse espérance et déception. A l'heure où j'écris ces lignes, le tramway, qui marchait si bien au temps où il avait l'honneur de transporter M. le préfet de Maine-et-Loire, n'est pas encore en exploitation; et je ne trouve pas dans le pays un prophète assez fin pour nous indiquer l'époque à laquelle le public sera admis à en feire usage.

» La création de la voie a été autorisée par décret du 9 janvier 1883, et le cahier des charges porte (art. 3) que la ligne sera terminée de telle saçon qu'elle devra être mise en exploitation dans un délai de quatre

» Le même cahier des charges dit que: « faute par le concessionnaire d'avoir terminé les travaux dans les conditions fixées par l'article 3, il encourra, soit la perte partielle de son cautionnement, soit la déchéance. Dans tous les cas, il sera statué par le ministre des travaux publics, après mise en demeure, etc. »

» Or, nous sommes en septembre 1888, et les habitants des communes intéressées au tramway ignorent encore si M. le ministre des travaux publics, conformément au cahier des charges, a statué et ce qu'il a

» M. le préfet de Maine-et-Loire ferait un sensible plaisir aux populations si, par une note communiquée à la presse locale, il voulait bien nous dire où en est la question.

» En attendant, il importe de signaler un fait grave, qui résulte de la situation actuelle.

» Pour établir la voie, on a jugé à propos d'empiéter sur la partie macadamisée de la route, de sorte que celle-ci étant rendue fort étroite, les voitures, lorsqu'elles se rencontrent, sont obligées de passer sur un sol non empierré, peu solide, et dans lequel, dans la saison des pluies, les roues pénètrent profondément. Nous avons vu, de nos yeux, les roues d'une charrette lourdement chargée, entrer dans la terre de telle sorte que le malheureux conducteur, avec son seul cheval, n'a pu se tirer du bourbier.

» Ajoutons que, pour comble de malheur, la route, si déplorablement envahie par un tramwey qui ne marche pas, se trouve encore plus rétrécie par le dépôt de tas de cailloux destinés à réparer la chaus-

» A qui incombe le soin de remettre la route en bon état? Est-ce à l'Administration des ponts-et-chaussées? Est-ce à la Compagnie des tramways?

» Dans l'un ou l'autre cas, l'Administration seule est responsable vis-à-vis de l'opinion publique, et surtout vis-è-vis des contribuebles, qui paient pour que leurs routes soient bien entretenues.

» Nous sommes l'interprète des habitants de nos contrées en appelant, sur ce point, l'attention de MM. les députés de Maine-et-Loire, dont nous connaissons l'entier dévouement pour tout ce qui touche aux intérêts des populations qu'ils représentent. Nous croyons qu'une interpellation faite à M. le ministre des travaux publice, à la rentrée des Chambres, déchirerait le voile myelérieux qui semble envelopper la question du tramway, et aurait pour conséquence de déterminer l'Administration à réparer la route de Saumur à Montsoreau, jadis si belle, et qui maintenant, en certains endroits, lorsqu'il pleut, ressemble à un affreux chemin de traverse. »

L'Administration s'entête à ne pas signifier à la Compagnie des tramways saumurois leur déchéance : la Compagnie en prend son parti, et se la signifie à elle même. Il y a beau temps déjà que tous les chantiers sont abandonnés, les travaux sur la voie publique inachevés, et l'on ne voit plus à Saumur ni entrepreneur, ni constructeur, ni

Tout semble tombé dans le néant et être déchu.

Compagnie d'Orléans

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours

demain samedi 48 septembre, è 8 heures

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermedisires comprises entre Tours et Ancenis in-

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Saint André-des Eaux, Pornichet, Escoublac la-Baule, Le Pouliguen, Balz, Le Croi-

Prix des places aller et retour : De Tours à Angers exclu : 2º classe, 9 fr. 3º classe, 6 fr.

D'Angers inclus à Ancenis inclus: 2 classe, 6 fr.; 3° classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu dimanche 16 septembre, à 8 heures 30 du soir, pour arriver à Tours landi, à 4 heures

La Compagnie ne disposant que d'an nombre de billets limité, la vente de ces bil. lets pourra cesser ce soir vendredi.

VOYAGES D'EXCURSION

Avec itinéraire établi au gré des voyageurs

La Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest et l'administration des Chemins de fer de l'Elal, délivrera, jusqu'au 31 octobre prochain, des Billets d'excursion de toutes classes, soil individuels, soit collectifs, avec ilinétaire établi au gré des voyageurs et pouvant empronter les lignes des trois réseaux.

Les itinéraires peuvent ne comprendre que des lignes d'un on de deux desdis réseaux. Its peuvent former ou non cir-

Les billels individuels comportent une réduction variant de 20 à 60 0/0 suivant la longueur des parcours; les billets collectifs comportent, pour chaque voyageur s'adjoignant au premier, des réductions de 5 à 25 0/0 sur le prix établi pour le premier voyageur.

La durée de validité desdits billets est de 30 jours pour les parcours inférieurs à 4,500 kilomètres, de 45 jours pour les parcours de 4,500 à 3,000 kilomètres et de 60 jours pour les parcours supérieurs à 3,000 kitomètres. Cette durée peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes, de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 40 0/0 du prix priwitif du billet.

LE FISC. - En ce moment, des contrôleurs inspectent, avec la plus minutieuse attention, les propriétés bâties dans les campagnes. Du château à la chaumière, les portes et fenètres, les moindres ouvertures sont notées avec soin.

Il paraît que semblable examen n'avait jamais eu lieu ou tout au moins n'avait jamais été entrepris depuis de longues an-

Toutes ces allées et venues des employés du gouvernement n'indiquent pas une diminution d'impôts pour l'ennée prochaine,

Le gouvernement de la R. F. a besoin d'un fort emprunt pour arriver à meltre le budget en équilibre. Comme ce mot d'emprunt effraye à juste titre les populations déjà si pressurées, les cultivaleurs déjà si malheureux, on voudrait arriver par d'autres moyens à faire de l'argent. C'est pour ce motif que le ministère met tous ses ogenls en campagne. Nous allons bientôt entendra parler des plus-values sur les prévisions budgétaires de chaque mois, et ces plus values seront le résultat de nouvelles charges aux dépens des contribuables.

L'hiver s'annonce déjà, disent les journaux de Paris. Depuis trois jours les birondelles se préparent à nous quitter pour des climets plus doux. Dens tous les quartiers, les gracieux oiseaux se réunissent en compagnies nombreuses; c'est que véritable mobilisation, et hier matin on pouvait constater que la concentration était accomplie dans l'ordre le plus parfait. Certaines compagnies sont même déjà parties avant-bier. Nous sommes cependant aujourd'hui en

plein été!

L'INCIDENT D'AUBIGNÉ-BRIAND

Nous lisons dans l'Union de l'Ouest : Le Patriote prend la défense du maire d'Aubigné - Briand et nous fait ce récit humoristique et incohérent:

A propos des manœuvres, plusieurs journaus

d'ingers ont conté un fait qui se serait passé à aubigné, dans le but évident de jeter le ridicule aubigné, dans le maire de cette commune. Le récit ser l'honorable maire de cette commune. Le récit assignment est sinon inexact. Lout contract de la contract de l est l'honorant est sinon inexact, tout au moins le ces journaux est sinon inexact, tout au moins les ces journaux est sinon inexact, tout au moins les ces journant les charges qui nous of ete fournis, voici comment les choses se sont

pes punitions assez nombreuses ayant été ioflipes puntions de la vaient trop bien fêté leur pess à Aubigné, le maire crut devoir faire une imiree auprès du colonel et le prier de lever punitions en considération des circonstances ces punitions du consideration des circonstances toules spéciales dans lesquelles on se trouvait. Le colonel ne fit qu'user de son droit en refusant la race que lui demanda le maire; mais c'est le ton dice que in demanda le maire; mais c'est le ton qui fait la chanson; il pareît que ce refus a été telement sec, qu'it a froissé le maire d'Aubig né, qui, après tout, n'est le valet (?) de personne. It voulu en donner la preuve le soir, à son tour, molter que si un colonel a ses droits, un maire anssi les siens. Il s'est présenté, ceint de son charpe, sur la place de la commune et, malgré les reclamations du colonel et du général, a interdit à musique du régiment de jouer sur cette place.

Ce récit est cocasse. Le Patriote a beau forcer le ton lui-mê ne, on ne voit pas bien comment le maire aurait été « le valet » du colonel, même parce que celui - ci aurait ispandu sechement. Du reste, le maire était si bien imbibé, qu'il a pu prendre pour un ion see ce qui n'était que le ton militaire. Et sprès tout, quel rapport de justice et de convenance y a-t-il entre la décision disciplinaire du colonel, qui seit ce qu'il doit laire, apparemment, et la revanche de M. le maire, qui prive les habitants de sa comnune d'une excellente musique, à cause d'un petit froissement personnel? Mais le recit du Patriote est inexact. Le Patriote a été

Nous meintenone notre récit absolument el nous le complétons, en ajoutant que le maire d'Aubigne, forlement aviné, a été irrité non-seulement par la répétition de la musique faite chez le curé, mais encore et surfout peut-être par la quantité d'officiers qui ont fait visite au presbytère, ce jour-là. car le curé a eu à loger non seulement le chef de musique, mais aussi le capitainetrésorier, avec ses bureaux et sa caisse. C'est, en effet, un détail assez caractéristique et dont la philosophie aura échappé à M. le maire d'Aubigné : presque toujours le capilaine-trésorier se fait loger au presbytère. Cethonneur fut fait, comme à d'autres, au presbytère d'Aubigné, et cela explique que les officiers ayant à toucher leur solde soient allés en grand nombre chez le trésorier, qui était chez le curé, en même temps que la musique.

Et voilà ce que le maire d'Aubigné n'a pu tolerer: ayant la vue trouble, et pour cause, il a mal vu, et ce n'est pas nous qui le

rendons ridicule.

188

-10

10-

nle

lie

Au coneours agricole de Segré

Le concours du 5 septembre à Segré a eu celle année le plus grand succès ; jamais on Davait vu un aussi bel ensemble d'animaux d'un mérite supérieur.

M. le général marquis d'Andigné, séna-leur, successeur de M. de Falloux comme

président du comice agricole de Segré, a prononcé un beau discours exempt de poliique, dans lequel il a examiné la situation que font à nos agriculteurs les exportations qui nous arrivent d'Allemagne, d'Amérique

M. le général d'Andigné, sans entrer sur le terrain politique, a parlé ensuite avec énergie du projet de loi sur le recrutement en discussion au Sénat.

a J'ai protesté, dit-il, à la tribune du Sénat et je ne perdrai aucune occasion d'affirmer hautement mes inquiétudes. Mes amis politiques et presque tous les anciens militaires qui font partie du Parlement ont blame avec moi les idées dominantes du projet qui paraît au contraire séduire un grand nombre de Français, auxquels leurs députés sont venus dire : Les monarchies et l'empire gardaient leurs hommes pendant Tans; la loi de 1872 exigeait 5 ans de service; nous, hommes de progrès et républicains sincères, nous ne garderons vos enfants que 3 ans, parce que nous ferons servir tout le monde. Plus de privilèges; plus d'exemptions pour personne; l'égalité pour

Et l'on s'est laissé prendre à ce mirage, et il s'est formé un parti considérable qui a cru ces assertions déraisonnables. On ne forme pas une armée en aussi peu de temps; je vous le demande à vous tous qui avez servi, à ceux surtout qui ont fait la guerre. Est-ce qu'au bout de deux ans Yous valiez ce que vous avez valu plus tard?

Est-ce que votre tempérament était formé aux fatigues du métier militaire? Est-ce que votre moral était à toute sa valeur?

» Au point de vue des familles, est-ce que trois années sans congés, sans exemptions d'aucunes sortes et pour personne ne sont pas infiniment plus dures que le régime ectuel? Il y a telle famille à laquelle on réclamera deux garçons et peut-être trois à la fois et, comme il faudra beaucoup d'argent pour tenir autant d'hommes ensemble sous les drapeaux, on a imaginé de saire payer une taxe militaire jusqu'à l'âge de 45 ans à ceux qui, profitant d'une des rares exemptions qui seront maintenues, ne devront servir qu'une année,

» Par suite, on obligera tous les jeunes gens qui se destinent aux professions libérales à interrompre leurs études, au grand dommage de l'instruction générale dont le niveau sera abaissé, et l'on fera avorter un certain nombre de carrières. Les séminaristes, notamment, devront aller passer un an à la caserne. Combien d'entre eux reviendront ensuite reprendre leur vie austère? C'est ce que l'avenir seul peut nous dire: c'est là une idée que caressent les insensés qui révent de détruire la religion, comme si les portes de l'enfer pouvaient prévaloir con-

Les conclusions du général d'Andigné ne sont rien moins que rassurantes pour l'avenir de notre armée :

« On aura une armée médiocre parce qu'elle sera insuffisamment préparée et, comme c'est par millions que les hommes seront agglomérés, tout désordre peut entraîner des conséquences irréparables; mais on aura recruté le séminariste... De quel nom qualifier ceux qui, dans l'espoir d'arrêter le recrutement du clergé, lui sacrifient ta sécurité de la France? »

En terminant, M. le général d'Andigné, parlant de la question des prestations, a fait une remarque très juste :

e Deux des impôts les plus impopulaires de l'ancien régime, dit-il, étaient la corvée et la taille. La corvée était le moyen employé pour réparer les chemins; la taille était un impôt payé par ceux qui ne servaient pas dans les armées; les deux charges ont été abolies il y a près d'un siècle avec des transports d'allégresse.

» Eh l bien, la corvée a été remplacée par les prestations en nature, impôt semblable, mais considérablement augmenté par les centimes additionnels pour la vicinalité, et le gouvernement, qui attache tant d'importance à célébrer dignement le centenaire de 1789, propose de rétablir la taille sous le nom de taxe militaire.

» Encore, autrefois, a'y avait-il à la payer que ceux qui ne servaient pas du tout, tandis qu'aviourd'hui on la réclame pendent 25 années à ceux qui auront passé un an

sous les drapeaux. »

Nous n'avons pas besoin de dire avec quels applaudissements ont été accueillies ces paroles du general, qui est depuis pres de trente ans conseiller général de Maineel-Loire et qui, par conséquent, connaît à fond les intérêt de ses électeurs.

Montreul-Bellay. - Lundi prochein, 17 septembre, des courses de bicycles et de tricycles organisées par la municipalité au-ront lieu à Montreuil-Bellay à l'occasion des fêtes de la Saint-Lubin.

Le programme comprend quatre courses, la fête commencera à 2 heures.

Angers. - L'arrivée officielle du 1e cuirassiers - Demain samedi, 15 septembre, arrivera à Angers le premier détachement du 1er cuirassiers, qui vient de Lunéville.

Il se composera de 13 officiers, 338 hommes, 313 chevaux et 3 voitures.

Le second, composé de 47 officiers, 357 hommes, 330 chevaux, 5 voitures, arrivera le lendemain.

Le régiment du 1er cuirassiers sera alors

Le dépôt, fort de 4 officiers, 75 hommes, 36 chevaux, est arrivé le 40 septembre; il tensit garnison à Troyes.

FRAUDES EN MATIÈRE DE RECRUTEMENT

Par jugement du 6 juin 1888, le tribunal correctionnel de La Flèche a condamné à un mois d'emprisonnement le sieur Fanal (Auguste-Paul-Félix), jeune soldat de la classe de 1887, du canton de Pontvellain

(Sarthe), reconna coupable de s'être volontairement mutilé, dans le but de se randre

impropre au service militaire. Conformément aux prescriptions de l'arlicle 63 de la loi du 27 juillet 1872, le sieur Fanal sera, à l'expiration de sa peine, dirigé sur la 4º compagnie de fusiliere de discipline (section des mutilés), pour y accomplir le temps de service qu'il doit à l'Etat.

SOTTISE ADMINISTRATIVE

THE MERCHAN SCHOOL STREET

Il est peu de départements où l'administration républicaine, qui est partout bête et de mauvaise soi, se montre aussi ridiculement vexatoire qu'en Vendée. Le préset n'y a qu'un but, un métier, harceler les municipalités conservatrices et faire pour les motifs les plus futiles, les moins sérioux, passer les maires conservateurs en police correctionnelle. Mais les Vendéens ne se laissent pas intimider pour si peu et ils soutiennent cette guerre d'un nouveau genre avec un calme imperturbable. Nous avons sous les yeux une preuve du parti pris et de la sottise de l'administration.

Un maire, conservateur bien entendu, vient de recevoir un sévère rappel à l'ordre, pour n'avoir pas indiqué sur une dizaine d'actes de décès la profession et la qualité de célibataire ou de non célibataire du dé funt. - Ce serait là une omission peut-être grave en quelques circonstances. Mais dans te cas actuel, qu'on juge de la mauvaise soi du farceur qui a rappelé notre maire à l'ordre: l'âge des défunts variait entre un jour et quatre ans.

Par contre, le même farceur toqué ou galonné fait un crime au même maire d'avoir dans les actes de mariage indiqué la profession et le domicile des parents des conjoints

Réellement, est-ce la peine de payer plusieurs milliers de francs par an des fonctionnaires aussi bêtes et taquins que ceux de la Vendée! Il est vrai qu'en temps de République ce sont les seules qualités qui mènent à tout. (Courrier de la Vienne.)

Guérison merveilleuse des cors aux pieds M. A. MERLET

Pédicure Spécialiste de Paris Qui, à l'aide d'un Elixit de son invention, guarit radicalement les Cors AUX PIEDS, ŒILS DE PERDRIX, OIGNONS, DURILLONS et Ongles incarnés, sans occasionner la moindre douleur, est visible à Saumur,

Hôtel de la Paix, de 8 heures du matin à 6 henres du soir.

Prix modéré. N.-B. - M. MERLET SE REND A DOMICILE SUR DEMANDE.

Pour répondre aux nombreuses demandes qui lui ont éte faites, M. Merlet a bien voulu prolonger son sėjour dans notre ville jusqu'au samedi 15 septembre courant, delai irrevoca ble.

NANTES. -- La mise en vente du passage Pommeraye. — Le Phare de la Loire nous apprend que le fameux passage Pommeraye, qui est une des curiosités de Nantes, et peut rivaliser avec les plus splendides passages de Paris, va être mis en vente le mardi 9 octobre prochain.

La mise à prix est fixée à 300,000 fr.

LE BLESSÉ D'AMANLIS

Nous lisons dans l'Eclaireur, de Rennes :

« Nous tenons de source certaine qu'il y a un mieux sensible dans l'état du sympathique blessé d'Amanlis, M. l'abbé Beauvais. Notre ami M. le docteur Divet, aux soins duquel il a été conflé par le général Hanrion, a même élé surpris de la promptitude de cette amélioration.

» La paralysie des membres intérieurs qui était à peu près complète au moment de l'accident, a diminué, et le malade commence à pouvoir fléchir les jambes.

» La sensibilité est également meilleure : la plaie est en bon état, et le blessé accuse moins de souffrances que les premiers jours. »

Dernières Nouvelles

Le prince de Joinville vient de faire remettre 3,000 francs à la Société de secours aux familles des marins français naufragés,

à l'occasion des nombreux malhaurs qui ont atteint récemment les populations de nos ports de pêche.

LES FRIES DU MARIAGE DE LA PRINCESSE LETITIA BONAPARTE

Turin, 13 septembre: La soirée de gala donnée eu théaire

Reggio a été très belle. Les souverains d'Italie et de Portugal, le duc et la duchesse d'Aoste, ainsi que tous

les princes y assistaient. Toutes les loges étaient occupées par des personnes de la cour.

Les artistes ont été très applaudis. Le prince Amédée a reçu une dépêche de l'Empereur d'Allemagne le félicitant à l'occa-

LA MALADIE DE L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE

Berlin, 13 septembre.

Des nouvelles graves se répandent au

sujet de l'empereur Guillaume. On sait qu'un célèbre médecin de Vienne

sion de son mariage.

a émis l'opinion que la maladie chronique du jeune souverain n'était pas sans rapport avec la terrible maladie dont est mort l'empereur Frédéric.

BOURSE DE PARIS

NO 43 SEPTEMBER 4888

TO TO SETTEMB	1/17	. 000		
Rente 3 0/0			84	45
Rente 3 0/0 amortissable		C 1 23 2 F	86	80
Rente 4 1/2 (nouveau) .			105	85
Obligations du Trésor.			509	*

EPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEUX, Successeur.

Pâtés de foies gras (Marque Gratz, de Strasbourg), depuis 1 fr. 90. Mortadelle de Bologne à 1 fr. 40. Pâtés truffés de gibiers (Marque Diani). TOUTE BOITE FACILE A OUVBIR.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE GOUVERNEMENT DE CORDOBA

EMPRUNT 6 % de 50,000,000 fr. (Loi du 3 août 1888 100,000 obligations de fr. 500 ou £ 20

Remboursables à Paris, Bruxelles, Londres, en 38 ans ou plus tôt
Tirages: Septembre — Remboursement Octobre
Revenu annuel: 30 fr. on 1 L st. 4 sk.
payables semestriellement (Avril - Octobre)
à Paris, Bruxelles, Londres
Le gouvernement de la Province prend a sa charge
rous infors argenting chèss ou a chère
Le produit de l'Emprunt est destiné, pour 8 8,500,000, au paisment d'actions de la Banque de Cordoba; pour \$1,000,000 à la fondation d'une Banque Hypothécaire Provinciale et, pour le solde, à des
travaux d'utilité publique.

L'Emprunt est garanti spécialement et par privi-lège: par 15,000 actions anciennes de la Banque de Cordoba, appartenant au Gouvernement, et par 85,000 actions nouvelles qu'il va souscrire; par les bénéfices nets de la Banque Hypothécaire à créer; par les revenus généraux du Gouvernement.

Ces 400,000 actions seront déposées à la Banque Provincial de Cordoba fusqu'au remboursement du présent Emprunt. Prix d'émission: 482 fr. 50 (jouissance 1 ectobre 1888)

Le placement ressort à 6.25 0/0, sans compter la prime de remb. On souscrit: Jeudi 20 septembre 1888 COMPTOIR D'ESCOMPTE DE PARIS, 14, Rue Bergère. SOCIÉTÉ GENÉRALE, 54, rue de Proyence, à Paris. CRÉDIT INDUSTRIEL et COMMERCIAL, 72, rue de la Victeire, à Paris.

Les titres seront inscrits à la cote officielle de Paris et de Bruxelles.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISSANT TOUS LES MOIS

Abonnements: FRANCE. . . Un an, 2 fr. Un numéro: 10 cent.

Le Numéro de Septembre vient de paraître; en voici le sommaire:

Les grandes dates du mois. Calendrier. Température. Travaux du mois de septembre. Le mois de septembre. Patriotisme des missionnaires francais. Mon ami. Anecdote orientale. Un grand artiste. Un autre Bobillot. La statue de Lacordeire. Un courageux ouvrier. Les vieilles gloires de la France: Colbert. L'hirondelle captive. Ecolier plus savant que son maître. Les suicides en Prance. Nos qualrains. Devinettes, etc.

ILLUSTRATIONS: 3 portraits: Etex, Lacordaire et Colbert; huit gravures diverses.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cino abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. Léo-POLD PALMÉ, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

PAUL GODRY, propriétaire-gérant.

Étude de Mº PAUL PROUX, commis-saire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES

Aux enchères publiques.

Le JEUDI 20 septembre 1888, à 1 heure du soir, à Saumur, salle des ventes, rue d'Orleans, n° 55,

Il sera vendu:

Deux ameublements de salon, bois de lits, tables, chaises, pendules, ca-lorifères, tapis, bibliothèque, jardinière en bois sculpté, harnais.

LE MEME Jour, il sera également vendu divers objets mobiliers dépendant de la succession vacante de M. MAHOUDEAU, comprenant : montre en or, linge, vêtements, malles et autres

Au comptant, plus 10 0/0.

Etude de Mo GAUTIER, notaire à Saumur.

A Vendre ou à Louer

MAISON Située à Saumur, rue des Païens,

nº 26. S'adresser à M. GAUTIER, polaire.

A Vendre ou à Louer PRÉSENTEMENT

MALESON

De M. TAILLEBOUIS, ancien teinturier Sise à Saumur, 9, rue de la Petite-Bilange.

TRES VASTE MAISON

A LOUER

PRÉSENTEMENT

7, Place Dupetit-Thouars, à Saumur.

Conviendrait pour un hôtel ou maison de commerce de gros.

S'adresser à MM. NEVEU et HATTAT, place du Roi-Rene.

AL THES

M. TARODE, venant d'elre nommé agent général pour Saumur de la Compagnie

L'ABRILLE, Vie et Accidents a établi ses burgaux, 3, rue de la Grise, Saumur.

A CEDER DE SUITE Boutique d'Épicerie Et de Mercerie Bourg d'Allonnes.

S'adresser à M. VINSONNEAU, négociant à Saumur.

ON DEMANDE femme de chambre, de 30 à 35-ans, sachant coudre et repasser. — Bonnes réfé-rences. — Bon pux.

S'adresser au bureau du journal.

CIDRES Mayenne, Bretagne et Normandie

Mme ROUSSRAU prévient sa nombreuse clientèle qu'elle reçoit des cidres et poirés de première qualité. Livraison par barrique et petit fût à domicile. Rue Nationale, 18 Prix très avantageux.

QUINCAILLERIE

5. rue d'Orléans

SA CIMA CIME

Tricycle occasion, presque neuf, billes partout. Pelle-pommes, différents systèmes. Fourneaux pétrole «grande vitesse». Faille de fer, le paquet 50 cent. Sacs à raisins.

A VENDRE

TERRE-NEUVE, 18 mois. S'adresser au bureau du journal.

AVENDRE

DEUX JOLIES JUMENTS, 5 et 6 ans, selle et voiture, bien attelées. S'adresser chez M. HEGRON, négo-



ciant, 31, rue du Pavillon

· Vannée dernière pai été clouée sur le lit pendant deux mois par des Rhuma-liames. Cette fois je viens de me guérir en trois jours avec le Vére Duffot ». Mª RICHEFEUX.

à Gres-en-Bouère (Mayenne)

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Journal d'Agriculture Progressive et Industrie Agricole,

33° ANNÉE Paraissant tous les samedis AVEC DE NOMBREUSES FIGURES

Franco à domicile, pour un an.... 6 fr. pour six mois.. 3 fr. 50 pour trois mois. 2 fr. 50 Etranger (Union postale) 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, une causerie scien-

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

TERRITORIALE Journal hebdomadaire

Paraissant le Samedi

12, rue Grange-Batelière, Paris Seul journal s'occupant exclusivement des officiers de réserve et de l'armée territoriale, co qui lui permet de traiter avec tous les développements nécessaires les questions intéressant particulièrement ces officiers.

ABONNEMENTS :

Six mois.

On s'abonne aussi, sans frais, au bureau de l'Echo Saumurois.

UNE FEMME, d'une quarantaine d'années, demande des journées comme LAVEUSE ou comme FEMME DE

S'adresser au bureau du journal.

EPICERIE PARISIENNE 33, rue d'Orléans, Saumur, On demande un apprenti.

Couronnes Funéraires en tous Genres SPÉCIALITÉ DE BIJOUTERIE POUR DEUIL

ANCIENNE MAISON CUPIT

20, rue du Portail-Louis, - SAUMUR

Fleurs Artificielles et Plantes d'Appartement Statuettes, Christs, Bénitiers, Scapulaires, Imagerie, Chapelets, Croix et Médailles, Yeux en émail, Maraquinerie, etc.

ASSORTIMENT DE PERLES EN TOUS GENRES Articles spéciaux pour MM. les Ecclésiastiques

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

Représentant de la maison GAVEAU 8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer so clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, eu même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de Paul GODET.

LIGNE D'ORLEANS

NANTES - ANGERS - SAUMUR - TOURS - PARIS

PARIS - TOURS - SAUMUR - ANGERS - NANTES

mixte mixte

soir

matin matin matin 5 7 15 11 33 5 43 8 3 12 13

48 Bauge . . 01 Jumelles .

Longné. .

matin matin soir soir

SAUMUR - LA FLÈCHE

9 40 11 25 12 45 10 46

3 27

26 05

8 35

matin

3 03

La Ménitré. . . Les Rosiers . .

St-Clément. . .

St-Martin . . . Saumur (a). . — (dép.).

Varennes.

Port-Boulet. .

Langeais. . Tours...

Paris. . . .

Saumur (a)

St-Martin . St-Clément. . .

Angers. . . Nantes . . .

Vivy Longué. . .

Jumelles . .

La Flèche.

Baugé. . .

Langeais

Port-Boulet. . . Varennes. . . .

(dép.).

Paris. .

Direct Omn. Expr. Omn. Omn. Omn. mixte mixte mixte

CACAO

remplaçant avantageusement

TOUS LES CHOCOLATS

Se vend partout aux prix de fr. 5, - fr. 2.60. et fr. 1.40

Méfiez vous des boîtes vendues à des prix plus bas, dont ni l'origine authentique ni le poids peuvent être garantis.

Une fois essayé, le CACAO VAN HOUTEN sera pris toujours.

Se trouve dans tontes les bonnes épiceries, phermacies et confiseries. A SAUMOR, chez MM. P. ANDRIEUX, 28 et 30, rue Saint Jean; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle; IMBERT et Fis, 33, rue d'Orléans, et 38, rue Dacier.

CHIMITHS DE FER

LIGNE DE LETAT PARIS - SAUMUR - BORDEAUX BORDEAUX - SAUMUR - PARIS Mixte Mixte Expr. Omn. Omn. Expr. Omn. matin matin matin matin matin soir soir soir STATIONS STATIONS If avis de matin matin matin soir matin soir Bordeaux. Chartres . . . 6 c Chat.-d-Loir. 10 24 9 33 t 52 3 9 3 11 3 36 3 48 Saintes . . contraire, Chât.-d-Loir. 10 Noyani Méon. 11 29 Linières-Bou-Vennantes. 11 39 Vennantes. 12 5 Vivy. 12 15 Thouars. 9 35 9 55 10 0 7 2 03 2 38 Montreuil. Brézé-s.-Cyr. Chacé-Varr. Vivy. SAUMUR Nantilly (arr) SAUMUR 6 31 Mixte (Ořl.). (arr.). 12 27 (dép.). 12 23 Nantilly (arr.) 12 41 S A UM UR (Etat) (arr.). 12 51 (Etat) (arr). (dép.) Nantilly (dép) SAUMUR matin 11 25 7 38 11 36 (Orl.) (arr.). (dép.) (dép.). Nantilly (dép) Chacé-Varr. 7 57 11 54 8 10 12 09 8 19 12 18 8 34 12 33 8 45 12 46 3 05 3 17 1 37 5 45 5 57 6 06 8 37 10 44 8 48 10 52 9 2 11 9 19 11 24 indiquées 4 31 4 39 4 59 Brézé s.-Cyr. 6 18 6 30 6 42 7 48 12 4 3 39 11 24 11 57 3 58 Montreuil.. Linières-Bou-NoyantMéon. 5 33 7 59 11 05 3 36 Thouars . . 8 59 10 7 2 50 11 42 Niort. . . . Chat .- d-Loir. 5 09 9 37 12 24 Saintes. . . 2 3 4 54 Chartres . . Bordeaux . . soir matin SAUMUR - PORT-BOULET - CHINON POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS STATIONS matin soir. matin matin soir. soir. STATIONS 4 31 4 34 matin matin matin matin matin matin Poitiers 7 30 8 26 11 9 07 12 16 9 16 12 34 9 26 12 48 1 26 4 14 6 8 10 45 2 27 3 4 4 38 8 22 9 24 Martignė. . Moncontour. 1 13 1 37 1 44 1 51 2 01 Doué . . . SAUMUR BOURGUEIL 9 21 9 29 9 40 9 50 9 57 Baugé — (dép.). le Vaudelnay 4 29 4 46 5 30 6 16 7 5 9 50 5 n 5 10 5 19 6 26 5 46 7 10 le Vaudelnay. Montreuil(a). Omn. Omn soir soir Omn. Omn. Omn STATIONS — (dép. Loudun . Moncontour (dép. matin soir matin soir soir Doué. . . Martigné 8 20 12 18 8 30 12 30 7 46 12 48 4 55 5 05 7 06 Baumur. Port-Boulet 11 45 Poitiers . . matin Saumur. . .

Vu par nous, Maire de Sanmur, pour légalisation de la signature de M. Godei. Motel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimear soussigné.